



DIRECTION des AFFAIRES GÉNÉRALES et JURIDIQUES
SERVICE des MARCHÉS PUBLICS
JFD/MCL

MAIRIE DE PÉRIGUEUX

AVIS d'APPEL PUBLIC à la CONCURRENCE

COLLECTIVITE QUI PASSE LE MARCHÉ :

Mairie de Périgueux – 23, rue Wilson - B.P. 20130 – 24005 PÉRIGUEUX CEDEX
☎ : 05 53 02 82 00 - 📠 : 05 53 07 09 52

OBJET DU MARCHÉ ET LIEU D'EXECUTION

Fourniture d'un chariot télescopique compact neuf pour les besoins de la Ville de PÉRIGUEUX

MODE DE PASSATION DU MARCHÉ

Le présent marché est passé selon une procédure adaptée en application des articles L2123-1 et R2123-1 à R2123-8 du Code de la Commande Publique.

JUSTIFICATIFS DEMANDES A L'APPUI DES OFFRES

- DC 1 (Lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses cotraitants, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr> , thème : marchés publics),
- DC 2 (Déclaration du candidat, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr> , thème : marchés publics),
<http://www.minefe.gouv.fr> , thème : marchés publics),
- une attestation d'assurance en responsabilité civile en cours de validité.
- Les références et moyens du candidat.

RETRAIT DES DOSSIERS DE CONSULTATION

Le dossier de consultation des entreprises pourra être obtenu gratuitement sur le site www.marches-securises.fr.

DELAI DE LIVRAISON

Le délai de livraison ne devra pas dépasser 4 mois, à compter de la notification du marché.

Recevabilité des candidatures

Les candidatures qui ne disposent pas des capacités économiques, techniques et professionnelles nécessaires à l'exécution du marché seront écartées.

DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES

Lundi 14 Septembre 2026 avant 12 heures

Par l'intermédiaire du site www.marches-securises.fr

Les candidatures seront entièrement rédigées en français, ou accompagnées d'une traduction intégrale.

CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES

- Prix : 40%
- Valeur technique de l'offre : 60%

Renseignements divers**- Recours**

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de BORDEAUX - 9, rue Tastet – CS21490 - 33063 BORDEAUX cedex.

Contentieux précontractuel concernant la régularité de la procédure de publicité et de mise en concurrence – avant conclusion du contrat: contentieux au fonds en annulation pour excès de pouvoir – deux mois à compter de la décision faisant grief (décision de rejet de la candidature ou de l'offre, désignation de l'attributaire du contrat...).

- Modalités de financement et de paiement du marché

La Ville de Périgueux financera l'opération objet du marché à partir de ses fonds propres.
Transmission des factures par l'intermédiaire du logiciel Chorus pro.

L'unité monétaire sera l'euro.

- Délai global de paiement

30 jours par mandat administratif pour chaque facture mensuelle.

DELAI DE VALIDITE DES OFFRES

200 jours

DATE D'ENVOI A LA PUBLICATION : 31 Juillet 2026
